

LES TROPHÉES DE LA COMMUNICATION

2011
10^e ÉDITION

Vu la remise du dossier du participant par le comité de sélection,
Vu l'inscription du participant,
Vu la validité du dossier du participant,
Vu le respect des 17 articles du règlement par le participant,
Vu les résultats communiqués par le jury,
Vu l'acceptation des résultats par le bureau,

Le comité d'attribution des
Trophées de la communication certifie ce jour que :

CANAL OVERSEAS
PAR L'AGENCE NOVEN

Est lauréat des Trophées de la communication dans la catégorie :

Meilleur site internet des grandes entreprises
(plus de 500 salariés)

Le classement du participant dans sa catégorie est :

1^{er}

Fait à Montpellier le 12 novembre 2011
Le bureau des Trophées de la communication

